

Communiqué de presse

Mata'Utu, le 24 mars 2016

Publication – Note éclairage

« L'économie bleue à Wallis-et-Futuna : un secteur clé de la vie économique locale »

L'Institut d'émission d'outre-mer publie une note éclairage sur l'économie maritime à Wallis-et-Futuna.

Comme toutes les publications de l'IEOM, la note est disponible en ligne sur le site internet de l'Institut :
www.ieom.fr/wallis-et-futuna/.

De cette étude ressortent les éléments suivants :

Les principales activités maritimes recensées à Wallis-et-Futuna sont le transport de marchandises et la pêche côtière artisanale. Ces deux activités jouent un rôle important sur l'économie locale. Le transport maritime est indispensable à l'approvisionnement de l'archipel. La pêche traditionnelle participe à satisfaire les besoins familiaux et coutumiers des Wallisiens et Futuniens, dans cette économie où l'autoconsommation alimentaire est significative.

L'archipel dispose parallèlement d'atouts maritimes faiblement exploités : la zone économique exclusive (ZEE) de Wallis-et-Futuna regorge de ressources halieutiques, lesquelles ne sont cependant que très marginalement exploitées puisque la pêche au large n'est quasiment pas pratiquée. Wallis-et-Futuna est par ailleurs le seul territoire d'Outre-mer français à disposer d'un registre maritime d'immatriculations. D'autres activités maritimes, inexistantes à l'heure actuelle, sont potentiellement porteuses économiquement, qu'il s'agisse de l'aquaculture, de l'exploitation des ressources minières sous-marines ou encore du tourisme.

Conscientes des avantages de l'économie de la mer, les autorités ont placé le développement du secteur au centre de leurs réflexions. Ainsi, la stratégie de développement 2015-2030, actuellement en cours d'élaboration, estime que l'essor des activités maritimes doit faire partie des priorités. L'évaluation et le recensement des ressources marines, le développement des infrastructures portuaires, la promotion de la pêche et de l'aquaculture ou encore la valorisation du registre d'immatriculation des navires sont les principaux axes mis en avant dans la stratégie.

L'Institut d'Émission d'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Établissement public national, il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés et conduit la politique monétaire. L'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr.

Contact presse : Claude DORWLING-CARTER – tél : 72.25.05 – Mél : Direction@ieom.wf

Agence IEOM Wallis-et-Futuna : BP G-5 98600 Uvea Wallis-et-Futuna